

# Fiche Signalétique

## International Epoxies & Sealers

### 1. IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE PRODUIT

#### IDENTIFICATION DU PRODUIT

Brand Name..... UNDER CARRIAGE & SOUND DEADENER COATING; –  
Haute Performance Élastomère Adhésif / mastic  
Product Use..... Adhésif / mastic  
Numéro d'Identification du produit... 1590

#### RÉFÉRENCE DU FABRICANT

International Epoxies & Sealers  
30241 Commerce Drive  
San Antonio, FL 33576

#### NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

INFOTRAC (call collect): 352-323-3500  
Plante Téléphone : 352-588-2400

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO CAS	POIDS %
Carbonate de calcium	1317-65-3	< 70
Polymères exclusifs	--	< 30
Dioxyde de titane	13463-67-7	< 10
Noir de carbone (gris et noir seulement)	1333-86-4	< 1

IHM de note : Santé = 1 inflammabilité = 1 Réactivité = 0

Voir la Section 15 de la présente fiche signalétique pour homologué OSHA

#### VUE D'ENSEMBLE D'URGENCE

Pâte lourde avec légère odeur ; différentes couleurs : blanc, gris et noir.

Peut causer l'irritation de la peau et des yeux.

Matières combustibles (brûlera). En cas d'incendie, utiliser la mousse, produit chimique sec, CO<sub>2</sub>.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

##### VOIE (S) D'ENTRÉE PRINCIPALE

Inhalation (respiration) ; contact des yeux et la peau.

MISE EN GARDE ! Peut causer l'irritation de la peau et les yeux;.

##### SYMPTÔMES D'EXPOSITION

Inhalation : Respiration de grandes quantités de vapeur peut être dangereux.

Contact avec les yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes incluent des picotements, larmoiement, rougeur et gonflement des yeux.

Contact avec la peau : Peut causer l'irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et des brûlures de la peau.

Ingestion : Avaler de grandes quantités peut être dangereux.

##### EFFETS CHRONIQUES

Au cours de l'exposition à un élément de cette matière a été suggérée comme une cause d'anomalies hépatiques chez les animaux de laboratoire...

##### TROUBLES MÉDICAUX AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION

Maladie des yeux ou la peau.

SIGNALÉ COMME AGENT CANCÉRIGÈNE OU CANCÉROGÈNE POTENTIEL

Ne s'applique pas OSHA

Toxicologie (NTP) de programme X International Agence nationale de recherche sur le Cancer (CIRC)  
(Voir Section 11)

#### **4. PREMIERS SOINS**

Inhalation : Enlever de zone à l'air frais. Sinon, la respiration, dégager les voies respiratoires et commencez la respiration artificielle bouche à bouche ou utiliser un respirateur insufflateur. Obtenir des soins médicaux immédiats. Si la victime éprouve des difficultés à respirer, transport pour soins médicaux et, le cas échéant, donner de l'oxygène supplémentaire.

Contact avec les yeux : rincer immédiatement les yeux avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact. Maintenez paupières dehors pour s'assurer de la totalité de la surface des yeux et des paupières avec de l'eau de rinçage. Continuer le rinçage des yeux avec l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe.

Contact avec la peau: Laver touchés zones avec de grandes quantités d'eau en cours d'exécution et de savon s'il est disponible, pendant 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements et décontaminer les chaussures avant de réutiliser. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion : **Ne pas** faire vomir. Ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente ou convulsions. Obtenir des soins médicaux immédiats.

NOTE au médecin-None

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Point d'éclair et méthode... > 200 ° F.

DANGER GÉNÉRAL

Ce produit est inflammable.

MOYENS D'EXTINCTION

Pour les petits incendies, utiliser mousse, CO<sub>2</sub> ou produit chimique sec. Pour les grands incendies, utiliser l'eau pulvérisée, brouillard ou mousse.

INSTRUCTIONS SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Déplacer les conteneurs de zone si cela peut se faire sans risque.

ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Tout incendie, porter approuvé NIOSH, appareil respiratoire autonome à pression positive et équipement de protection complet.

#### **6. ACCIDENTEL MESURES À PRENDRE**

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8). Ventiler la zone. Respecter toutes les réglementations locales, étatiques et fédérales.

#### **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

MANUTENTION

Porter un équipement de protection approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Garder le récipient fermé quand pas en service. Utiliser avec une ventilation suffisante pour maintenir la zone ci-dessous établi des niveaux d'exposition. Laver soigneusement après manipulation.

Le produit est inflammable.

STOCKAGE

Garder le récipient hermétiquement fermé. Isoler les matières incompatibles (voir art. 10).

#### **8. CONTRÔLE EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

## MESURES D'INGÉNIERIE

Utilisation aspiration locale ou système de ventilation générale de dilution.

### PROTECTION INDIVIDUELLE

Appareil respiratoire : Utilisation NIOSH approuvé matériel uniquement. Pour une exposition supérieure à la limite d'exposition, utiliser un appareil respiratoire qui a été sélectionné par un hygiéniste industriel ou autre personne techniquement qualifiée pour les conditions de travail spécifiques. Si les respirateurs sont utilisés, OSHA exige le respect de son programme des voies respiratoires.

Protection des yeux : Porter à éven lunettes ou lunettes de sécurité.

Gants : Gants de Nitrile.

Vêtements : Porter des vêtements qui vont protègent la peau contre l'exposition à ce produit chimique. Lors d'urgence ou en effectuant des réparations, porter des vêtements qui ne permettront pas de ce produit chimique à pénétrer.

Autre : Lavage des yeux.

### CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

COMPOSANT	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Dioxyde de titane *	15 mg/m <sup>3</sup>	N/E	10 mg/m <sup>3</sup>	N/E
Noir de carbone	3,5 mg/m <sup>3</sup>	N/E	3,5 mg/m <sup>3</sup>	N/E
Carbonate de calcium *	15 mg/m <sup>3</sup>	N/E	10 mg/m <sup>3</sup>	N/E

- Limites d'exposition sont fournis à titre informatif. Ce produit chimique n'est pas sous une forme respirable dans ce produit.

## 9. LES PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

State..... Pâte  
Color..... N/A  
Odor..... Doux  
Point de fusion°F..... N/E  
Point d'ébullition... N/E pH NA  
Densité de la vapeur... N/E  
Réactivité dans l'eau... Incompatible  
Gravité spécifique... ~1.3 - 1.5  
Solubilité dans l'eau... Légèrement soluble

Teneur en COV...9 grammes/litre

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### RÉACTIVITÉ

Stable.

### INCOMPATIBILITÉS

Éviter tout contact avec des acides et des oxydants.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Peut former des oxydes de carbone et de divers composés organiques non identifiés.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Pour le noir de carbone :** CIRC – groupe 2 b (possiblement cancérigène pour les humains)

**Produit :** ne pas établie.

**Pour le dioxyde de titane**

Trochimowicz, *et al.*, *J. appl. Tox.*, **8**, 383-385 (1988).

Oral LD<sub>50</sub> (rat) > 25 g/kg

Dermique LD<sub>50</sub> (lapin) > 10 g/kg

Inhalation LC<sub>50</sub> (rat) > 6,82 mg/l (4 h)

Laboratoire de toxicologie de E.I. DuPont Haskel mené des études d'inhalation de durée de vie du dioxyde de titane inhalable niveaux jusqu'à 250 mg/m<sup>3</sup>; aucun composé ne des signes cliniques de toxicité ont été observés chez les animaux exposés. Légère fibrose pulmonaire a été vu au dioxyde de titane inhalable de 50 à 250 mg/m<sup>3</sup>, mais pas à 10 mg/m<sup>3</sup>. Il y n'avait aucune trace de cancer chez les animaux exposés à 10 ou 50 mg/m<sup>3</sup> dioxyde de titane inhalable. Tumeurs pulmonaires microscopiques ont été vus dans 17 % des rats exposés au dioxyde de titane inhalable de 250 mg/m<sup>3</sup>. Les tumeurs pulmonaires chez les rats étaient différents cancers pulmonaires humaines communs, par rapport au type anatomique et l'emplacement et s'est produite uniquement à des niveaux de poussière qui a submergé le mécanisme de clairance pulmonaire animaux et sont donc la pertinence biologique douteuse pour l'homme.

Résultats d'une étude épidémiologique de DuPont ont montré que les employés qui avaient été exposés à des pigments au dioxyde de titane étaient pas plus à risque de développer un cancer du poumon que les employés qui n'avaient pas été exposés à des pigments au dioxyde de titane. Aucune fibrose pulmonaire a été trouvée dans aucun des employés et aucune association n'a été observée entre l'exposition de pigments de dioxyde de titane et de maladies respiratoires chroniques ou d'anomalies pulmonaires. Selon les résultats de cette étude, DuPont a conclu que dioxyde de titane pigmentaire n'entraîne pas le cancer du poumon ou les maladies respiratoires chroniques chez les êtres humains à des concentrations a connu dans le milieu de travail.

Le National Cancer Institute (NCI) a mené une étude alimentaire chez des rats et des souris dans quelles parties 25 000 ou 50 000 par million titane dioxyde reçut dans leur diète pendant deux ans. Dans des conditions de l'essai NCI, dioxyde de titane ne cause pas le cancer par voie orale.

Dioxyde de titane a été classé par l'American Congress de gouvernementales Industrial Hygienists (ACGIH) comme un cancérigène A4 - *Non classé comme cancérigène pour l'homme*. (« 1999 VLE et BEIs, » p. 67). Il a été classé par le Centre International pour la recherche sur le Cancer (CIRC) comme groupe 3 - *Inclassable quant à sa cancérigénicité pour l'homme*. (Monographie du CIRC 47, 1989).

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES RENSEIGNEMENTS

**De produit :** ..... Ne pas établie.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES

RCRA Waste Code:... Non réglementé. Observer tous les règlements fédéraux, état et règlements locaux.

## 14. TRANSPORT INFORMATION

Ministère des Transports Nom expédition à la France... Non réglementé.

## 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

OSHA HAZARD COMMUNICATION STANDARD (29 CFR 1910.1200)

Dangereuses  Non dangereux

CERCLA/SUPERFUND (40 CFR 117, 302)

Nom chimique	RQ (lbs)/(kg)
N/A	N/A

LES SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES DE SARA (40 CFR 355)

Nom chimique	TPQ (lbs)	RQ (lbs)
N/A	N/A	N/A

CATEGORIES DE DANGER SARA (40 CFR 370)

Aiguë chronique feu pression réactive None

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES DE SARA (40 CFR 372)

Nom chimique	Numéro CAS	%
N/A	N/A	N/A

SYSTÈME d'INFORMATION à la matières dangereuses en milieu de travail (règlement, article (33))

Ce produit a été classé selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contienne tous les renseignements requis.

Produit contrôlé ; Classification : D2B pas un produit contrôlé

STATUT DE L'INVENTAIRE

Les ingrédients de ce produit chimique sont répertoriés sur la liste du Chemical Substance TSCA et la LIS.

TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT

Aucun règlement spécifique s'applique.

ÉTAT RÉGLEMENT

Proposition 65 de la Californie...Silice cristalline – attention – ce chimique est connue à l'état de la Californie pour causer le cancer.

MassachusettsDroit de connaître la liste... Noir de carbone, dioxyde de titane

MinnesotaListe de Substance dangereuse... Noir de carbone, dioxyde de titane

New JerseyDroit de connaître la liste... (SN 0342) de noir de carbone, dioxyde de titane (SN 1861)

PennsylvaniaDroit de connaître la liste... Noir de carbone, dioxyde de titane

Île de RhodeListe de Substance dangereuse... Noir de carbone, dioxyde de titane

**16. AUTRES INFORMATIONS**

ABRÉVIATIONS

C - limite autorisée

LC<sub>Lo</sub> - la plus faible concentration d'une substance dans l'air qui tue un animal d'essai dans un certain délai d'exposition.

CL<sub>50</sub> - la concentration d'une substance dans l'air qui va tuer 50 % des animaux testés dans un certain délai d'exposition.

DL<sub>50</sub> - la dose qui provoque la mort chez 50 % des animaux testés.

N/D-sans objet N/D indéterminé

N/E - non établi N/K - inconnue

NAERG - North American Emergency Response Guidebook

RQ - quantité déclarable

TPQ - seuil quantitatif de planification

CONSEILS DE PRÉPARATION

Rédigé par:... Réglementation

FS n°:... 1590 UNDER CARRIAGE & SOUND DEADENING COATING

Date de préparation:...Août 2012

Remplace:... Mai, 2011